

Équipements sportifs

**QUELLES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE
OU LIMITER LES COÛTS**

Les contraintes budgétaires impactent directement la réalisation et l'exploitation des équipements sportifs. Face à ce défi économique, quels sont les leviers pour maîtriser les coûts ?

La journée est animée par Laurent Thoviste, rédacteur en chef d'Acteurs du sport

8 h 30

Accueil et présentation de la journée

9 h 15

Comment programmer et concevoir des équipements sportifs durables pour optimiser les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance ?

- Comment penser les équipements à partir de leur usage
- Panorama des leviers à disposition des collectivités pour réduire les coûts
- Analyse de conceptions réussies en France et à l'étranger

Michel Rochereau, Programmiste, Gérant, Cabinet ISC

10 h

Diminuer les consommations ou la facture énergétique d'un équipement sportif, c'est possible !

- Quels sont les objectifs d'une démarche environnementale
- Les choix techniques et énergétiques
- Le point sur la gestion de l'équipement GTC, GTB...

Valentin Trollé, Directeur associé, Cabinet Iné, ingénierie environnementale

11 h

Décryptage de l'expérience de la Métropole Européenne de Lille

- Focus sur le plan de soutien aux équipements sportifs à l'échelle d'une métropole
- Comment optimiser, rationaliser, adapter les besoins sur le périmètre d'un territoire intercommunal

Yannick Le borgne, Directeur des sports, Métropole Européenne de Lille

12 h

Buffet déjeunatoire

13 h 45

Comment mieux gérer les équipements sportifs : retours d'expérience

- Comment réduire le temps de contrôle d'entretien des équipements sportifs et assurer une maintenance plus efficace
 - Analyse de la solution mobile Interactid permettant aux services municipaux d'obtenir la traçabilité des équipements dont ils ont la responsabilité

Frédéric Gellot, Directeur général, Interactid

Jean-Marc Buatois, Technicien développeur, Interactid

François Laforêt, Responsables technique et commercial, Interactid

• Les leviers pour améliorer la gestion à travers le cas des piscines de Strasbourg

- Les étapes de mise en œuvre d'un schéma directeur
- Comment accompagner le schéma directeur par la mise en place d'une charte des piscines
- Projets d'établissements : les étapes clés, le contenu
- Quelle rénovation de la politique tarifaire
- Externalisation de certaines prestations : l'exemple du nettoyage
- Quels outils de pilotage et tableaux de bord mettre en place

Jacques Vergnes, Directeur des sports, ville et Eurométropole de Strasbourg

16 h Visite guidée du Stade Pierre-Mauroy

17 h

Fin de journée

Avec le soutien de :



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

En partenariat avec :



Équipements sportifs

QUELLES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE OU LIMITER LES COÛTS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal Ville

Participant

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

mandat administratif chèque joint (2)

Adresse de facturation

Service interlocuteur

Code postal Ville

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial
Code Banque : 30066 - Code guichet : 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB : 26
IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126
Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP
N° SIRET : 404 926 958 00020 - Code APE : 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

Secteur Public (éligible au DIF !) :
490 € HT (588 € TTC)

Secteur Privé et entreprises
publiques : 590 € HT (708 € TTC)

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez
de nos tarifs dégressifs :
conferences.lagazettedescommunes.com

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des presta-
tions : accueil café, déjeuner, offre abonnement,
conférences-débats, documents et traitement de
l'inscription.

MES OFFRES

Abonnement gratuit à
ACTEURS DU SPORT pendant 6 mois
(offert pour toute inscription payante)

➔ Nombre de places limité, bulletin
à retourner avant le 17 mars 2016 à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II
10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

Fax : 01 77 92 98 17

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société
TERRITORIAL. S.A.S. TERRITORIAL S.A.S. est un organisme
de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en
vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables
jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à
caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRI-
TORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1
259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 – 10 place du Géné-
ral de Gaulle – La Croix de Berny – BP 20 156 – 92186 ANTO-
NY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRÉ sous le numéro
404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont
nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont
enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S.
pourra envoyer des communications relatives à nos activités.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004
(art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification,
de modification et de suppression sur l'ensemble des données
qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez
écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions
générales de vente sur [http://evenements.infopro-digital.com/
gazette-des-communes/cgv](http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv)